



**FFBB**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL

117 rue du Château  
des Rentiers  
75013 Paris  
T +33 1 53 94 25 00  
F +33 1 53 94 26 80  
www.ffbb.com

Paris, le 19 septembre 2018

Nos réf. : 2018/D/CAB/JPS/NDE/CBD/150

A l'attention des Présidents(es) des  
Groupements sportifs

Madame la Présidente, Chère Amie,  
Monsieur le Président, Cher Ami,

Alors qu'il s'est mobilisé pour l'obtention des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024, alors qu'il était en droit d'attendre qu'un élan et une impulsion exceptionnels viennent accompagner le succès historique du 13 septembre 2017, **le mouvement sportif français dans son ensemble a dû subir de plein fouet la diminution drastique des emplois aidés, ainsi que celle de la part territoriale du CNDS.**

Le désarroi ainsi créé aurait pu être effacé si les perspectives 2019 s'étaient annoncées plus souriantes. Pour autant, si les travaux sur la gouvernance du sport ont débouché sur un large consensus à l'idée de créer une Agence nationale associant équitablement Etat, collectivités territoriales et mouvement sportif, avec une participation du monde économique, le sport a du mal pour l'instant à être un enjeu pour la France.

Pourtant, nul doute de son apport tant sociétal qu'économique. **Sans clubs et sans éducateurs, pas de champions, pas d'Equipe de France mais aussi pas d'éducation, pas de santé par le sport, pas de lien social, pas d'intégration, bref pas de valeurs sociétales que chacun attribue au sport mais qu'il n'est possible de transmettre que s'il existe des clubs et des éducateurs tant bénévoles que professionnels.**

Si le club doit s'adapter aux évolutions de demande de pratique et à un monde en plein bouleversement, néanmoins ses fondamentaux demeurent plus que jamais. **Conforter son rôle sociétal doit être une priorité tant de l'Etat que des collectivités territoriales.** Pour ce qui concerne ces dernières vous savez tous qu'elles sont le premier financeur du sport français avec un engagement à hauteur de 13,5 milliards d'euros pour leur ensemble.

Si la participation de l'Etat est difficilement comparable à cet engagement, elle est pour autant indispensable pour illustrer l'importance qu'il accorde au sport et montrer la voie à suivre. Les collectivités territoriales seront d'autant plus sensibles à la cause sportive que l'Etat lui-même leur en montrera le chemin.



**FFBB**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL

117 rue du Château  
des Rentiers  
75013 Paris  
T +33 1 53 94 25 00  
F +33 1 53 94 26 80  
www.ffbb.com

**C'est pour demander que le mouvement sportif bénéficie de moyens à la hauteur de ses apports humains, économiques et sociétaux que nous devons tous**

**ensemble nous mobiliser pleinement et fortement pour assurer le succès de cette pétition nationale** : plus il y aura de signatures, plus cela renforcera la Ministre des sports dans son rôle au sein du gouvernement, les Parlementaires pour défendre le mouvement sportif à leur niveau et ceux qui sont en charge des sports au sein de la région, du département, de la commune ou des communautés de communes pour en faire de même.

Le texte de la pétition, voir ci-dessous, s'est voulu court et consensuel pour permettre à chacun d'entre vous de **signer et faire signer un maximum de personnes**.

**Il y a 180 000 associations sportives affiliées dans 90 fédérations membres du CNOSF. Cela fait du mouvement sportif le premier des mouvements associatifs du pays.**

Le moment est venu de **montrer à travers notre mobilisation que le sport compte** et qu'il doit être soutenu pour pouvoir compter de plus en plus. Nous serons regardés attentivement tout au long des jours qui viennent et en particulier en ce week-end de lancement puisque la **pétition sera officiellement ouverte le vendredi 21 septembre à midi, sur le site [www.franceolympique.com](http://www.franceolympique.com)**

**Dès cette date, connectez-vous, signez, partagez, et faites signer la pétition.**

Je compte sur chacune et chacun d'entre vous et vous remercie par avance pour votre mobilisation.

Amitiés,

Siret 784 405 862 00052  
Code NAF / APE 926 C  
N° TVA Intercommunautaire  
FR 23 784 405 862  
Reconnue d'utilité  
publique par décret  
du 1<sup>er</sup> octobre 1971

Jean-Pierre SIUTAT  
Président